



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2016/03

Saint-Etienne du Grès, le 27 janvier 2016

Un nouveau Président au Parc naturel régional des Alpilles

Comme après chaque élection, le Parc naturel régional des Alpilles doit renouveler son bureau et son président. C'est chose faite depuis la réunion du Conseil syndical qui s'est tenue mercredi 27 février à Eygalières.

A Saint-Étienne du Grès on se félicite de l'élection de Jean Mangion, Maire du village et vice-président de la CCVBA à la présidence de ce parc né en 2008. « Une candidature sentimentale et rurale » selon ses propres mots. Qui mieux qu'un Maire peut-être le plus proche de ses administrés et des grands enjeux pour l'avenir du territoire des Alpilles au niveau de la réalité touristique, économique et environnementale. D'ailleurs en tant que Maire, Jean Mangion a reçu lors de la cérémonie des vœux, une Marianne d'Or pour la requalification urbaine exemplaire du centre du village.

Car « Saint-Étienne du Grès est un village fier de son Parc, d'ailleurs ne lit-on pas « Saint-Étienne du Grès Porte des Alpilles ».

En tant que Président « je souhaite axer mon action autour de deux grands axes, d'une part les grands enjeux stratégiques d'avenir qui s'articulent autour de 5 priorités :

- la volonté de protéger, gérer et partager le patrimoine naturel, culturel et paysager du territoire
- la volonté de maîtriser le foncier agricole et urbain
- l'engagement de développer une économie respectueuses du territoire et de l'agriculture
- le choix d'un tourisme durable
- la détermination de faire participer et de mobiliser les habitants et les acteurs locaux

D'autre part, de nouvelles réalités s'imposent, la notoriété en retrait par rapport à celle par exemple du Parc de Camargue ou du Luberon, il faut donc inscrire plus fortement la dimension innovation trop eu présente dans le PNRA. Et l'accompagner d'une politique de marketing territorial, d'appropriation du Parc, internationalisation de notre expérience



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

Porte des Alpilles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

dans le développement durable et enfin de mener une action approfondie avec les milieux universitaires de l'économie, des sciences sociales et de l'architecture.

« Aujourd'hui, la mutualisation et le regroupement des communes en communautés de communes est une nécessité incontournable. Au-delà des obligations légales, c'est une voie de rationalisation, qui permettra à terme de réelles économies ».

Délégué à la communication : Claude SANCHEZ

☎ 06 08 40 79 51 ☎ 04 90 49 49 03

✉ communication.mairiedugres@orange.fr